

# Journal de l'Afrique

Mai 2013

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_africains.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_africains.htm)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

## Dans ce journal :

- L'invasion silencieuse de l'Afrique et les mensonges de Hollywood.
- DISCOURS INTÉGRAL DE GBAGBO A LA CPI: «QUI A GAGNE LES ÉLECTIONS?»

---

## BREVES

**Des forces spéciales américaines en Espagne mobilisées pour intervenir en Afrique du Nord**

**26 avril 2013**

<http://lejournaldusiecle.com/2013/04/26/des-forces-speciales-americaines-en-espagne-mobilisees-pour-intervenir-en-afrique-du-nord/>

**A la base Morón de la Frontera près de Séville, se déploieront dans les jours qui viennent, 550 Marines de l'US Navy, ainsi que 8 avions militaires américains.**

Cette force d'appoint américaine, sera investie de la mission d'intervenir au Mali, en Libye, dans le Sahel, ou en Algérie si nécessaire, alors que les prémices d'un chaos généralisé se font de plus en plus ressentir, notamment dans le sud du pays.

Selon le journal [Al Quds Al Arabi](#) qui a rapporté cette information, la décision espagnole d'autoriser les USA à déployer leurs forces, s'est prise inhabituellement vite. Quelques jours ont suffi à Mariano Rajoy, pour transmettre son feu vert à Washington, pour dépêcher ses forces et ses avions.

Le conseil des ministres espagnol a autorisé le déploiement pour une année de l'armée américaine sur la base de Moron de la Frontera, à la demande du secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, dans une lettre adressée au ministre de la Défense espagnol Pedro Morenés, le 9 avril.

Les 550 marines auront pour mission d'assurer la sécurité des quelques ressortissants américains en Afrique du Nord ainsi que du personnel diplomatique, et d'opérer leur évacuation du pays.

**MALI : L'ONU autorise le déploiement de 12 600 Casques bleus dans le nord**

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/mali-l-onu-autorise-le-deploiement-de-12-600-casques-bleus-dans-le-nord\\_1244231.html?xtor=EPR-583-\[XPR\\_Alerte\\_Info\\_Actif\]-2013](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/mali-l-onu-autorise-le-deploiement-de-12-600-casques-bleus-dans-le-nord_1244231.html?xtor=EPR-583-[XPR_Alerte_Info_Actif]-2013)

Les Casques bleus prendront le relais des [soldats français et africains au Mali](#). Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la création d'une telle force de maintien de la paix. Au total, ce sont 12 600 Casques bleus qui devront stabiliser [le nord du pays](#).

L'armée française pourra intervenir en soutien à des éléments de la Minusma en cas de danger grave. Cette Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) prendra ainsi le relais de la Misma (force panafricaine), déployée au 1er juillet prochain. Mais [seulement si les conditions de sécurité le permettent](#), et "pour une période initiale de 12 mois".

Dans les 60 jours à venir, le Conseil devra déterminer si la sécurité sur le terrain est suffisante, indique la résolution, mise au point par la France et adoptée à l'unanimité. Ces 12 600 Casques bleus se répartissent entre 11 200 soldats et 1440 policiers, dont des "bataillons de réserve capables de se déployer rapidement".

### **Rôle militaire et de stabilisation politique**

Ils auront aussi pour rôle d'aider les autorités maliennes à instaurer "un dialogue politique national", organiser des élections "libres, équitables et transparentes", et promouvoir la réconciliation avec les Touaregs du Nord. C'est un représentant spécial de l'ONU pour le Mali qui sera nommé pour diriger la Minusma.

Mais le texte autorise également les troupes françaises "à intervenir en soutien à des éléments de la Minusma en cas de danger grave et imminent les menaçant" ou encore "à la demande" du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Au final, un millier de soldats français doivent rester au Mali pour contrer une éventuelle guérilla des groupes islamistes armés. L'armée française dispose en outre de bases arrière au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Tchad. Environ 150 militaires français devraient participer à la Minusma, dont des officiers intégrés au commandement.

En l'état, le contingent français au Mali [doit passer de 3850 soldats actuellement à 2000 en juillet](#), puis et un millier fin 2013. Au plus fort de l'opération Serval, lancée le 11 janvier, il comptait près de 4500 hommes.

---

---

## **ANALYSES**

### **L'invasion silencieuse de l'Afrique et les mensonges de Hollywood.**

Par [John Pilger](#)

Mondialisation.ca, 05 avril 2013

Une invasion à grande échelle est en train de se dérouler en Afrique. Les Etats-Unis sont en train de déployer des troupes dans 35 pays africains, en commençant par la Libye, le Soudan, l'Algérie et le Niger. Signalée par l'agence de presse Associated Press le jour de Noël, cette information était absente de la plupart des médias anglo-américains.

L'invasion n'a pratiquement rien à voir avec « l'Islamisme », et presque tout à voir avec la mainmise sur les ressources, notamment les minerais, et une rivalité croissante avec la Chine. Contrairement à la Chine, les Etats-Unis et leurs alliés sont prêts à employer la violence, comme démontré en Irak, Afghanistan, Pakistan, Yémen et Palestine. Comme lors de la Guerre Froide, une certaine division du travail stipule que c'est au journalisme occidental et à la culture populaire de fournir une justification à la guerre sainte contre « l'arc de menace » islamiste, semblable en tous points à la soi-disant « menace rouge » d'une conspiration communiste mondiale.

A l'instar de la Ruée vers l'Afrique à fin du 19ème siècle, l'African Command (Africom) **des Etats-Unis a créé un réseau de partenaires parmi les régimes africains compréhensifs et avides de pots-de-vin et d'armes américains. L'année dernière, Africom a organisé l'opération African Endeavor, commandée par l'armée US, avec la participation des forces armées de 34 pays africains. La doctrine « de soldat à soldat » d'Africom consiste à placer des officiers US à tous les échelons de commandement, du général au sous-officier. Il ne manque plus que les casques coloniaux.**

C'est comme si le fier passé historique de libération de l'Afrique, de Patrice Lumumba à Nelson Mandela, était condamné à l'oubli par une nouvelle élite coloniale noire dont la « mission historique », avait averti Franz Fanon il y a un demi-siècle, était de servir de courroie de transmission à « un capitalisme acculé au camouflage ».

Un exemple frappant est celui du Congo occidental, une région stratégique en minerais, contrôlé par un groupe atroce connu sous le nom de M23 et qui est lui-même contrôlé par l'Ouganda et le Rwanda, tous deux à la solde de Washington.

Planifié depuis longtemps comme une « mission » pour l'OTAN, sans parler des zélés Français dont les causes perdues coloniales sont restées à travers de la gorge, la guerre en Afrique est devenue urgente en 2011 lorsque le monde arabe semblait se libérer des Moubaraks et autres serviteurs de Washington et de l'Europe. L'hystérie provoquée dans les capitales impériales ne doit pas être sous-estimée. Des bombardiers de l'OTAN furent expédiés non pas à Tunis ou au Caire mais en Libye, où Kadhafi régnait sur les plus grandes réserves de pétrole en Afrique. Une fois la ville de Sirte réduite en poussière, les commandos d'élite britanniques ont dirigé les milices « rebelles » dans une opération qui depuis a été révélée et qualifiée de « bain de sang raciste ».

Le peuple indigène du Sahara, les Touaregs, dont les combattants berbères étaient protégés par Kadhafi, se sont enfuis à travers l'Algérie vers le Mali, où les Touaregs réclament depuis les années 60 un état indépendant. Comme l'a fait remarquer Patrick Cockburn, toujours attentif, c'est ce contentieux local, et pas al-Qaeda, que l'Occident craint le plus dans cette région de l'Afrique... **« bien que pauvres, les Touaregs sont souvent assis sur d'immenses réserves de pétrole, de gaz, d'uranium et d'autres minerais précieux ».**

Comme conséquence de l'attaque France/US contre le Mali le 13 janvier, une attaque contre un site gazier en Algérie s'est terminée dans un bain de sang, provoquant chez (le premier ministre britannique) David Cameron des réactions aux relents de 11 Septembre. L'ancien chargé des relations publiques de la chaîne de télévision Carlton s'est emporté sur une « menace globale » qui requiert « des décennies » de violences occidentales – c'est-à-dire la mise en place du modèle économique prévu par l'Occident pour l'Afrique, ainsi que le viol d'une Syrie multi-ethnique et la conquête d'un Iran indépendant.

Cameron a envoyé des troupes britanniques au Mali, et un drone, tandis que son chef des armées, l'expansif Général Sir David Richards, adressait *« un message très clair aux djihadistes du monde entier : ne venez pas nous chercher des noises. Nous riposterons avec vigueur. »* – exactement ce que les djihadistes avaient envie d'entendre. La trainée sanglante laissée par les victimes (toutes musulmanes) du terrorisme de l'armée britannique, et les affaires de torture « institutionnalisées » qui sont portées devant les tribunaux, apportent la touche d'ironie qui manquait aux propos du général. J'ai eu un jour à subir la « vigueur » de Sir David lorsque je lui ai demandé s'il avait lu la description faite par la courageuse féministe afghane Malalā Joya du comportement barbare dans son pays des occidentaux et leurs alliés. *« Vous êtes un défenseur des Taliban »* fut sa réponse. (Il s'en excusa plus tard)

Ces sordides personnages sortent tout droit d'un roman d'Evelyn Waugh et nous font ressentir tout le souffle de l'histoire et l'hypocrisie. Le « terrorisme islamique » qui est leur excuse pour perpétuer le vol des richesses africaines est une de leurs propres inventions. Il n'y a plus aucune excuse pour avaler les histoires débitées par BBC/CNN et ne pas connaître la vérité. Lisez le livre de Mark Curtis, *Secret Affairs : Britain's Collusion with Radical Islam (Serpent's Tail)* [affaires secrètes : la collusion de la Grande-Bretagne avec l'islam radical – NdT] ou celui de John Cooley *Unholy Wars : Afghanistan, America and International Terrorism* (Pluto Press) [guerres impies : afghanistan, Amérique et le terrorisme international – NdT] ou *The Grand Chessboard* [en français « le grand échiquier », chez Hachette – NdT] par Zbigniew Brzezinski (HarperCollins) qui joua le rôle de sage-femme dans la naissance du terrorisme fondamentaliste moderne. En effet, les moudjahidin d'Al-Qaeda et des Talibans ont été créés par la CIA, son équivalent Pakistanais l'ISI, et le MI6 britannique.

Brzezinski, qui fut le Conseiller à la Sécurité Nationale du Président Jimmy Carter, décrit une directive présidentielle secrète de 1979 qui devint le point de départ de ce qui est aujourd'hui présenté comme une « guerre contre le terrorisme ». Pendant 17 ans, les Etats-Unis ont délibérément formé, financé, armé et lavé le cerveau de djihadistes qui *« entraînent toute une génération dans la violence »*. Le nom de code de l'opération était *Operation Cyclone*, et faisait partie du « grand jeu » destiné à faire tomber l'Union Soviétique mais qui a fait tomber les tours jumelles.

Depuis, l'information que des gens intelligents et éduqués ingurgitent et régurgitent est devenue une sorte de journalisme de parc d'attraction, épaulée comme jamais par Hollywood et son permis de mentir, et de mentir encore. Il y a le film en préparation sur Wikileaks de Dreamworks, un tissu de mensonges inspiré par le livre perfide de deux journalistes du Guardian devenus riches ; et il y a le film *Zero Dark Thirty*, qui promeut la torture et l'assassinat, dirigé par l'Oscarisée Kathryn Bigelow, la Leni Riefenstahl

des temps modernes, qui diffuse la voix de son maître comme le faisait jadis le metteur en scène chéri du Führer. Tel est le miroir sans tain qui donne à peine un aperçu de tout ce que le pouvoir commet en notre nom.

Article original en anglais :

[The Real Invasion of Africa is Not News, and a Licence to Lie is Hollywood's Gift](#), 30 janvier 2013

Traduction par VD pour [le Grand Soir](#)

---

## **Aminata Traoré : la militarisation pour le contrôle des ressources africaines fait partie de l'agenda Camus Ali**

29 avril 2013

Ceux qui voyaient dans la présidence d'Hollande la fin de la Françafrique ou une politique africaine de la France plus équitable, peuvent enfin se faire à la cruelle évidence de la realpolitik. Aminata Traoré, la militante altermondialiste malienne, n'a pas eu son visa Schengen, sur instruction de la France à tous les pays de l'espace Schengen. Aminata Traoré paierait-elle cash sa prise de position audacieuse, contre l'intervention française au Mali, qui selon elle cacherait à peine de gros intérêts miniers et géostratégiques au Mali et dans la sous-région ? La France n'a pas d'amis elle n'a que des intérêts disait le Général De Gaulle, et les intérêts eux, s'accommodent très mal de toutes voix discordantes.

**L'ancienne ministre de la culture malienne et porte-flambeau du « Non à l'intervention militaire étrangère au Mali » livre à cameroonvoice son sentiment après cette déconvenue**

**Cameroonvoice : Nous avons appris avec stupéfaction que les autorités françaises ont refusé de vous accorder un visa d'entrée en France pour participer à une réunion publique le 22 avril dernier. Pouvez-vous nous confirmer cette information ?**

**Aminata Traoré :** En fait, j'ai été invitée par Die Linke, un parti de gauche allemand, et des militants français. Je devais faire un tour à Berlin et par la suite donner une conférence à Paris et Lille. J'avais un visa de circulation de 4 ans de l'espace Schengen qui a expiré au mois de Février.

Quand je me suis rendue à l'ambassade d'Allemagne pour solliciter un droit d'entrée dans l'espace Schengen, ils m'ont accordé un visa de trois jours uniquement pour leur pays en me notifiant que la France a donné des instructions pour qu'aucun pays de l'espace Schengen ne m'accorde de visa.

**Il y avait donc une interdiction de circulation dans l'espace Schengen vous concernant, dont vous ignoriez totalement l'existence ?**

Non non, on ne me l'avait pas notifié avant, c'est à la faveur de ce voyage que je l'ai su. J'ai été autorisée à aller en Allemagne et à revenir au Mali directement sans fouler le sol de l'espace Schengen mis à part l'Allemagne. Je ne sais pas si c'était une exception allemande, ou si les autres pays de l'espace Schengen pourront m'accorder la même « faveur ».

Ma liberté de circuler est maintenant restreinte. Les consulats européens échangent entre-eux, des listes de personæ-non-grata, et les dispositions changent selon la gravité du délit entre guillemets. En ce qui me concerne, je ne sais pas ce que l'on me reproche. Dans mon cas, j'ai eu la chance d'avoir cette ouverture de la part de l'Allemagne, mon compatriote Oumar Mariko (Secrétaire général du SADI, Ndlr), lui il n'a pas pu voyager du tout.

**Vos prises de position contre l'intervention militaire des forces étrangères au Mali et notamment celle de la France ne seraient pas la cause de cette interdiction ?**

Certainement, sinon je ne comprends pas pourquoi, la France et surtout les membres de ce gouvernement de gauche, qui m'ont reçu et qui me connaissent parfaitement le feraient. En principe, nous partageons les mêmes idées.

Sauf que, la France considère son intervention au Mali comme une réussite politique et militaire, c'est le Premier ministre Jean-Marc Ayrault qui l'a dit et ce success story de leur point de vue exige certainement un verrouillage, qu'il n'y ait pas de critiques, puisque l'unanimité leur réussit si bien !

Vous vous souvenez bien que toutes les résolutions concernant cette guerre ont été adoptées à l'unanimité au Conseil de sécurité des Nations Unies, et avant-hier ( mardi 23 avril Ndlr) ils viennent

aussi de voter à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat français pour la prolongation de l'Opération Serval au Mali.

Le pouvoir politique a changé de main en France voilà bientôt un an et on peut constater pour le déplorer avec cette opération que la politique africaine de la France, demeure toujours la même.

Elle demeure inchangée et il ne nous le cache pas. Le Général De Gaulle l'a dit : « la France n'a pas d'amis mais des intérêts ». Peut-être c'est nous qui nous faisons des illusions, François Hollande l'a d'ailleurs répété récemment en parlant dossier Centrafricain quand François Bozizé l'appelait à l'aide. Il lui a fait savoir que la France défendait ses intérêts et ses ressortissants.

Nous l'apprenons peut-être à nos dépens, parce qu'on se disait aussi que les temps ont changé et puisqu'ils sont confrontés aux mêmes difficultés que nous, liées au même environnement économique international, avec les questions d'aide, de chômage de pauvreté etc. Mais à la lumière de ce qui se passe, il y a une grille de lecture qui s'applique à l'Afrique, on est considéré comme des pays en faillite, pas de d'états, pas d'armées, ils peuvent faire la pluie et le beau temps et ne tolèrent pas de voix discordantes.

### **Ils ne tolèrent pas de voix discordantes, pourtant ils se clament chantre de la liberté de la d'expression. Peut-on interpréter cette interdiction de territoire comme une entrave à la liberté d'expression, puisque vous avez un point de vue discordant ?**

Oui ! Pourtant moi je n'ai pas changé, tout ceux qui me suivent depuis savent que j'ai pas changé de discours ceux sont les mêmes idées que je véhicule. Je ne m'attaque à personne, je condamne tout simplement un système économique mondial cynique et la guerre fait parti de ce système.

Aujourd'hui la militarisation pour le contrôle des ressources de l'Afrique fait parti de l'agenda. C'est ce que j'ai dit et c'est ce qu'eux mêmes ils reconnaissent ! Alors moi malienne, pourquoi je n'ai pas le droit de poser ce regard sur les réalités de mon pays en guerre !

### **Comment envisagez-vous l'avenir du Mali et de la sous-région suite à cette intervention militaire française appuyée par des troupes africaines ?**

Je pense que les troupes africaines sont mises à contribution, et comme je l'ai déjà dit dans mon manifeste ce n'est pas notre guerre, nous sommes entrés dans une phase de la globalisation qui implique la diplomatie economico-offensive et la militarisation.

Mais seulement, Al Qaida est une réalité et en même temps une aubaine, elle permet aux dirigeants Africains qui ont mal géré de dire maintenant que la priorité c'est la lutte contre le terrorisme et aux puissances étrangères de dire faisons cause commune luttons d'abord contre le terrorisme.

Et moi je dis que le véritable terrorisme c'est la misère, c'est les injustices, parce que je sais qu'une bonne partie des combattants des djihadistes sont avant tout, des jeunes désespérés sans boulot, ils n'ont pas de visas et se font recruter à la fois par les narcotrafiquants et les djihadistes. C'est cette réalité qu'il nous faut regarder maintenant de près.

### **Quelles leçons devons-nous tirer de la situation au Mali et de ce qui vous arrive à vous ?**

Je souhaite que les Maliens et les Africains s'ouvrent grandement les yeux et les oreilles et se disent qu'en réalité, il n'y a pas un cas malien. Ce qui se passe aujourd'hui au Mali est l'illustration d'une nouvelle étape de la politique de mainmise sur les ressources du continent, notamment les ressources énergétiques, sans lesquelles la sortie de crise, la croissance et la compétitivité ne sont pas envisageables par l'Occident.

Au lieu de jouer cartes sur table et changer les règles du jeu on préfère, nous écrire un autre histoire, nous humilier, nous culpabiliser. Avec tout ce qui se passe je considère que le Mali est humilié, il y a donc aucune raison d'en ajouter en gardant le silence et c'est ce que tout le monde fait, et les occidentaux le savent pertinemment.

Raison pour laquelle, je me réjouis aujourd'hui de ce soutien international parce qu'il y a énormément de gens qui ne comprennent pas, quel que soit la différence de lecture qu'un tel traitement me soit réservé. C'est donc une nouvelle phase de la décolonisation de l'Afrique. Il nous appartient maintenant à nous-mêmes de voir ou sont les véritables défis.

<http://www.michelcollon.info:80/Aminata-Traore-la-militarisation.html>

---

---

## DISCOURS INTÉGRAL DE GBAGBO A LA CPI: «QUI A GAGNE LES ÉLECTIONS?»

**Un grand homme d'État, un grand et digne fils d'Afrique a parlé. Un véritable cours magistral de démocratie à l'innommable Alassane Dramane Ouattara, à l'Afrique et au monde, surtout à la communauté internationale qui ne voulait voir en ce démocrate de haut vol qu'un vulgaire dictateur sans référence et sans grade. Laurent Gbagbo leur a prouvé le contraire et a volé au-dessus de la mêlée grouillante des complots internationaux et de la bassesse humaine. Appréciez! Si c'est le droit qui est dit à la CPI, Laurent Gbagbo sera bientôt de retour sur les bords de la Lagune Ebrié. Courage, digne fils d'Eburnie, on ira jusqu'au bout! Fernand Dindé.**

**Madame la Présidente,  
Madame et Messieurs les Juges ;**

J'ai suivi ces débats. J'ai entendu beaucoup de choses. Certaines fois, je me suis retrouvé en Côte d'Ivoire, mais d'autres fois, je m'en suis trouvé tellement éloigné, tellement les questions qu'on posait étaient loin de ce que nous avons vécu. Et je me suis dit, pourquoi dans la justice moderne, y a-t-il des camps retranchés? Parce que sur beaucoup de questions, aussi bien l'accusation que la représentante des victimes que vous-mêmes, vous auriez pu m'appeler. J'aurais pu donner des informations, ne serait-ce que des informations que vous auriez pu vérifier après. Mais pour fluidifier le raisonnement. J'aurais pu dire beaucoup de chose, sur des petites questions. Par exemple, quand on dit "il a signé un papier pour déployer l'armée". JAMAIS!

J'ai signé un Décret pour que toutes les FDS (Forces de Défense et de Sécurité, ndr) soient mobilisées. Mais c'est une pratique qui date de 1961, qui date de l'époque où l'armée a été créée. Le Chef de l'État peut, en cas de troubles, signer un Décret. Parce que la Police, c'est la Police, ensuite il y a la gendarmerie, mais si ces deux forces sont totalement submergées, elles peuvent appeler l'armée en renfort. Et donc, pour ça, le Président de la République signe un décret qu'il donne aux différents chefs. C'est à eux d'utiliser l'armée ou de ne pas l'utiliser. Et ça dépend de ce qu'ils pensent de la situation. Donc, c'est des choses pratiques et petites, qu'on aurait pu expliquer.

Quand le Chef des FDS est venu me dire "Ah la situation à Abobo, il y a les soldats d'IB, je pense que c'est eux les commandos invisibles. Donc, on ne sait pas comment ça va aller".

Je dis : "Qu'est-ce qu'on fait ?"

Il dit : "Signez toujours un décret et puis on va garder ça. Et si on n'en a pas besoin, on n'en a pas besoin ! Mais si on en a besoin...". Donc, il y a plein de chose comme ça.

Et puis, il ne faut pas me donner des parents que je n'ai pas. Je crois qu'on veut faire comme souvent en Afrique. Et En Europe, vous dites, les africains, c'est comme ça ils gouvernent. Je ne gouverne pas avec ma famille. Moi, je suis un Chef de l'État, Président de la République. Ma femme, elle est députée et Kadet n'est pas mon neveu. Le mot neveu est un mot français. J'ai des neveux ici qui sont dans cette salle. Mais Kadet n'est pas mon neveu. Il a été Ministre de la défense, Ministre délégué à la défense. Il était mon conseiller. Je ne gouverne pas avec ma famille. Peut-être que ça se fait comme ça en Afrique. Mais pas en Côte d'Ivoire, au temps de Gbagbo. C'est-à-dire, il y a des petites choses comme ça qu'on aurait pu éviter. Ça a alourdi pour rien l'atmosphère. Et ça nous empêche d'aller immédiatement au fond du problème.

Madame la Présidente, toute ma vie, et ça, ça se sait non seulement en Côte d'Ivoire, mais dans toute l'Afrique et dans toute la France politique. J'ai lutté pour la démocratie. J'ai demandé à mes avocats la semaine dernière, je leur ai dit que je veux vous envoyer tous mes livres que j'ai écrits sur mon parcours. Ils ont dit, c'est trop tard pour introduire ces livres-là. Mais, quand on aura fini, quelque soit le résultat, quelque soit ce que vous décidez, j'enverrai un lot des livres de Gbagbo au bureau du procureur et je

vous enverrai un lot des livres de Gbagbo. Parce qu'en fait, c'est ça l'homme. Il marche, il marche. Mais il laisse des traces sur le chemin qu'il parcourt. Comme ça on peut le retrouver.

J'ai lutté pour la démocratie. Et c'était au moment où nous ne savions même pas si le mur de Berlin allait s'écrouler. Nous ne savions pas ça. Donc on luttait avec un courage. Mais on était convaincu que nous mêmes, on n'allait pas voir la démocratie triompher. Mais le mur de Berlin c'est écroulé et nous a aidés à gagner la victoire du multipartisme et de la démocratie.

C'est pourquoi, je voudrais simplement dire et je ne vais pas aller plus loin. Je voudrais simplement dire que madame la Procureure, puisse que ça existe maintenant en français, on met un "e" à la fin. (Rire)!

**Madame la procureure a dit une phrase qui m'a un peu choqué. En disant que : "nous ne sommes pas là pour voir qui a gagné les élections et qui ne les a pas gagnées". Mais on ne peut pas débattre de la crise postélectorale et ne pas savoir comment les élections se sont passées. Qui a gagné les élections ? Parce que c'est celui qui ne les a pas gagnées qui a semé des troubles. Je crois que c'est ça la logique. Donc la question est là. Qui a gagné les élections ? Et donc quand je demandais qu'on recompte les voix. Ce n'était pas une phrase en l'air.** Vous avez vu vous-mêmes les documents dont dispose l'accusation et sur lesquels les voix des électeurs sont répertoriées. On a vu que dans la seule ville de Bouaké, on a ajouté 100.000 voix à mon adversaire. Donc Madame, c'est ça le fond de la question. C'est ça le fond de la question.

On nous a attaqués en 2002, j'ai fait mon travail. C'est-à-dire que je n'ai jamais cru que la Côte d'Ivoire allait s'en sortir par la guerre. Je n'ai jamais cru ça. J'ai toujours cru qu'on s'en sortirait par la discussion. Même si je sais qu'ils ont tord. Mais, pour s'en sortir, j'ai toujours cru en la discussion.

Alors, j'ai parcouru toute l'Afrique. On a fait les négociations de Lomé. Ils ont fait les négociations de Marcoussis et de Kléber. Mais ça, je laisse ça de côté. Nous avons fait les négociations d'Accra I, Accra II, Accra III, sous la Présidence de John Koufor. Nous avons fait les négociations, à partir de juin 2005, de Prétoria I et de Prétoria II sous la Présidence de Tabo Mbéki. Nous avons tout fait. Nous avons tout fait pour que la discussion avance. C'est à Prétoria, C'est à Prétoria que j'ai demandé à Tabo Mbéki de m'aider à trouver une solution légale pour qu'Alassane soit candidat. Parce que ça empoisonne la situation. C'est à Prétoria, en 2005. Nous nous sommes retrouvés. Tabo Mbéki, Konan Bédié, Ouattara et moi-même. J'ai demandé à Ouattara de faire la traduction entre Tabo Mbéki et moi. C'est là que je leur ai dit que ça ne me gênait pas que Ouattara soit candidat. Mais comme mon électorat aussi est là, il faut que Tabo Mbéki nous écrivent à nous tous à Abidjan pour qu'après je puisse prendre une décision. Je n'aime pas l'article 48 de la constitution. C'est comme l'article 16 de la constitution française. Ça donne énormément de pouvoir. Mais ce jour-là, j'ai pris l'article 48 de la constitution et j'ai permis à Ouattara et à Konan Bédié d'être candidats. Donc madame, voilà ce que je voulais vous dire.

Nos pays, nos États, et ce sera mon dernier point, sont fragiles. Et chaque fois qu'un chef d'Etat européen ou occidental me disait faites la démocratie en Afrique, je lui disais, nous avons besoin de la démocratie, non pas parce que vous, vous le dites, mais parce que nous-mêmes nous en avons effectivement besoin pour construire nos États.

Madame, regardez la Côte d'Ivoire ! Si nous l'employons pas la démocratie, nous allons choisir comment le chef de l'État. Il y a à l'Est, adossé à la frontière ghanéenne, le Akans qui ont un mode à eux pour choisir leur chef de village ou de canton ou leur roi. Nous avons à l'ouest, un pouvoir éparpillé. Nous avons, au nord, les malinkés islamisés qui se regroupent autour des mosquées. Et à côté d'eux les Senoufos qui se retrouvent dans les bois sacrés. Quel mode électoral allons-nous prendre? Donc la démocratie nous aide, parce qu'elle fait taboula rasa sur tout ça et elle donne à chaque individu considéré comme citoyen, une voix. C'est pourquoi, je me suis engagé dans la lutte pour la démocratie. Et puis nous, qui venons de famille très modeste, s'il n'y a pas la démocratie, jamais on aurait de poste élevé. Moi, les gens avec qui j'ai été à l'école, quand j'ai été élu Président, ils n'étaient pas étonnés parce qu'ils savaient mon engagement. Mais ils sont venus me saluer et saluer mon courage. Parce que je n'étais pas le plus aidé, je n'étais pas le plus intelligent, je n'étais pas le plus riche. **Donc, nous avons besoin de la démocratie, Madame. Mais la démocratie, ce n'est pas seulement le vote. C'est qui dit le vote. Qui dit le résultat de vote, c'est ça aussi la démocratie. Quand on s'en va prendre une nuit le Président du groupement électoral, qu'on l'amène dans le QG électoral d'un candidat, qu'on invite une télévision étrangère pour lui dire de parler et on le filme et on diffuse ça dès le lendemain matin, ce**

**n'est pas très démocratique ça. Ce n'est pas la démocratie.** La démocratie, c'est le respect des textes, à commencer par la plus grande des normes en droit qui est la constitution.

Qui ne respecte pas la constitution, n'est pas démocrate. Madame, c'est parce que j'ai respecté ma constitution qu'on veut m'amener ici. Alors, bon. Je suis là, mais, je compte sur vous. Je compte sur vous, parce que je souhaite que tous les africains qui me soutiennent et qui sont tout le temps ici, devant la Cour, devant la prison, dans leur pays entrain de manifester entrain de marcher. **Tous ces africains, qu'ils comprennent que le salut pour les Etats africains, c'est le respect des constitutions que nous nous donnons, et des lois qui en découlent.**

Je vous remercie, Madame.

### **Une transcription d'Alain Doh Bi**

#### **LIBERATION DE LAURENT GBAGBO : SEULE SOLUTION DURABLE DE LA CRISE IVOIRIENNE**

Dans deux mois, la Cours Pénale Internationale (CPI) va donner son verdict, suite au procès de confirmation ou non, des charges contre Laurent Gbagbo. Pendant deux semaines, l'accusation et la défense ont confronté leurs arguments devant les juges de cette institution qui fait partie du système des Nations Unies. Ils ont maintenant la lourde tâche de décider de l'avenir sociopolitique immédiat de la Côte d'Ivoire. Le pays d'Houphouët Boigny n'arrive pas à sortir d'une guerre provoquée par Jacques Chirac et Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane qui en voulaient personnellement et terriblement à Laurent Gbagbo pour « son impertinence », son indépendance et son nationalisme. Dans le fond, l'homme, un démocrate, n'a jamais été contre la France et ses intérêts, on dira même que c'est un francophile. Le Gbagbo que nous connaissons depuis notre enfance, est un homme simple, bon et incapable de faire du mal à une mouche. La politique ne l'a pas du tout changé. Il est toujours resté le même. **Mais l'homme a ses idées et défend des valeurs : La démocratie, la justice, l'honnêteté, le partage et le bonheur du peuple.**

Laurent Gbagbo tient aussi à la souveraineté et à l'indépendance de son pays qui ne doit pas être « un marcher captif de la France », ancienne puissance coloniale. Au palais présidentiel, il ne voulait pas se comporter comme un simple préfet de département d'Outre-Mer qui reçoit tous les matins, son agenda et ses ordres de missions de l'Elysée. Dans ce sens, Laurent Gbagbo, téméraire, a fermé avec du béton armé, vous vous en souvenez certainement, le tunnel qui reliait « la maison d'Houphouët Boigny », devenue sa résidence officielle, à celle de l'ambassadeur de France. Ce tunnel, voire ce cordon ombilical, était encore le symbole même du néocolonialisme.

La cause de la guerre en Côte d'Ivoire est d'abord à ce niveau avant d'être économique et politique. Elle a commencé en 2002, par un coup d'Etat manqué qui s'est transformé en une rébellion, soutenue par Jacques Chirac, atteint aujourd'hui par la maladie d'Alzheimer et Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane, mis en examen pour avoir abusé de la confiance d'une vieille femme milliardaire.

La cause de cette rébellion et du coup d'Etat du 11 Avril 2011 est aussi géostratégique. La France veut maintenir à tout prix, son influence sur ses anciennes colonies africaines, notamment la Côte d'Ivoire. Par conséquent, son armée techniquement puissante, la cinquième au monde, a utilisé de gros moyens pour opérer le changement de régime dans ce pays. Un triste rappel, tous les camps militaires d'Abidjan et la résidence de Laurent Gbagbo ont été bombardé. Et pourtant, il avait été déclaré vainqueur par le Conseil Constitutionnel ivoirien, la plus haute juridiction en matière électorale.

Aujourd'hui, il est en prison à La Haye en Hollande. Ses bourreaux, notamment Alassane Dramane Ouattara et son ami, Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane, pensaient qu'en le déportant très loin de son pays, celui-ci allait retrouver la paix. Mais, les Ivoiriens dans leur large majorité l'attendent, pour amorcer avec lui, le chemin d'une vraie réconciliation nationale. Sa libération ferait beaucoup de bien à la Côte d'Ivoire qui est en ce moment, il faut le dire, à la croisée des chemins. De toutes les façons, sa présence à La Haye se justifie plus par des considérations politiques que juridiques. La libération de Laurent Gbagbo, vainqueur de l'élection présidentielle de 2010, serait alors une solution politique à la crise en Côte d'Ivoire. Dans l'attente de 2015, Ce pays qui souffre dans sa chair, a besoin



d'un gouvernement de transition qui serait mis en place après la libération de Laurent Gbagbo, le président constitutionnelle.

## **B - SELON LA CONSTITUTION IVOIRIENNE, MEME EN PRISON, LAURENT GBAGBO RESTE ENCORE LE PRESIDENT DE LA CÔTE D'IVOIRE.**

Le Conseil Constitutionnelle est la seule institution habilitée à proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. L'Article 59 de la Loi électorale de 2000 stipule clairement: « La commission chargée des élections procède au recensement général des votes et à la proclamation provisoire des résultats du scrutin, au niveau des circonscriptions administratives, en présence des représentants des candidats. Trois exemplaires du procès-verbal accompagnés des pièces justificatives sont transmis à la commission chargée des élections. Celle-ci procède aux opérations de collecte et à la proclamation provisoire des résultats en présence des représentants des candidats. La commission chargée des élections communique au conseil constitutionnel un exemplaire des procès-verbaux accompagnés des pièces justificatives dans les trois jours qui suivent le scrutin. »

Dans le cas de l'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire, on se rappelle que la Commission Electorale Indépendante (CEI) avait été incapable de donner les résultats provisoires dans le délai de trois jours. Et comme l'indique le code électoral, tous les procès verbaux ont été transmis au Conseil Constitutionnel qui les a examinés et proclamé les résultats de l'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire, conformément à ses prérogatives. Le fonctionnement et les attributions de cette haute juridiction sont d'ailleurs calqués sur celle de la France où elle joue un rôle éminemment important.

A ce propos, il faut d'ailleurs signaler que la constitution de la Vème République a introduit une rupture fondamentale dans l'histoire constitutionnelle de la France avec la création du Conseil constitutionnel. En effet, jusqu'en 1958, il prévalait en France, la conception que la souveraineté nationale du peuple et de ses représentants était illimitée et ne pouvait donc être remise en cause ; la création du Conseil constitutionnel est venue prouver le contraire. En fait, le Conseil Constitution est là, pour veiller au respect de la constitution. La démocratie ne se limitant plus seulement à des élections libres: « La création du Conseil constitutionnel manifeste la volonté de subordonner la loi, c'est à dire la décision du Parlement, à la règle supérieure édictée par la Constitution. La Constitution crée ainsi une arme contre la déviation du régime parlementaire », déclare ainsi Michel Debré le 27 août 1958 sur la puissance du Conseil Constitutionnelle. Et, ce que Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane, a fait en Côte d'Ivoire, en piétinant la décision de cette haute juridiction, n'est même pas possible en France, son pays d'adoption.

C'est important à noter, en France comme en Côte d'Ivoire, le rôle du Conseil est triple : il veille au respect de la Constitution, il veille au respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux ainsi qu'à la régularité des élections. C'est, cette puissante juridiction qui a déclaré Laurent Gbagbo vainqueur. Sa décision a été remise en cause par la France et les Nations Unies qui ont Choisi Alassane Dramane Ouattara comme président de la Côte d'Ivoire. Paradoxalement, celui-ci a prêté serment devant le professeur Paul Yao N'drè, président du Conseil Constitutionnel qui avait investi Laurent Gbagbo trois mois plutôt. Et si, celui-ci avait refusé, avec courage, de faire prêter serment à Ouattara, installé au pouvoir par un coup d'Etat.

Compte tenu de ses puissantes attributions, la décision prise en 2010 par le Conseil Constitutionnel, suite à l'examen des procès verbaux, de proclamer Laurent Gbagbo vainqueur de l'élection présidentielle, reste en vigueur. La prestation de serment de Ouattara devant cette même institution est nulle, parce que, pour une même élection, il ne peut avoir deux vainqueurs. Jusqu'à présent Laurent Gbagbo est le Président légal et légitime de la République de Côte d'Ivoire.

## **C- LAURENT GBAGBO DEPORTE COMME L'ALMAMY SAMORI TOURE ET LE ROI BEHANZIN.**

Seule la thèse du coup d'Etat, résultat d'un complot impérialiste contre la Côte d'Ivoire et Laurent Gbagbo, le nationaliste qui était tout prêt de battre sa propre sa monnaie, expliquent la prise du pouvoir par Alassane Dramane Ouattara et Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane. La crise qui est survenue, trois mois après l'élection présidentielle est la conséquence de ce coup d'Etat. Cette même thèse du coup d'Etat, contre un résistant, contre un souverainiste, explique aussi sa déportation à La Haye. La France coloniale a fait dans le passé, on se rappelle, la même opération pour Samory Touré et

le Roi Béhanzin du Dahomey, deux farouches résistants. Un petit rappel historique pour bien comprendre la constance de la politique coloniale et néocoloniale de la France.

La résistance du grand stratège, l'Amalmy Samory, contre les Français a été sans merci. Traqué par ces derniers et en proie à l'hostilité de plusieurs tribus guinéennes, il est capturé en 1898 dans le village de Guélémo en Côte d'Ivoire, puis déporté au Gabon, où il meurt deux années plus tard, en 1900.

L'histoire retient que l'Almamy Samory Touré a été un grand résistant contre la colonisation française. Le roi Béhanzin comme l'Almamy Samory Touré, s'oppose farouchement à l'occupation de son pays, le Dahomey, par la France. En 1891, l'armée coloniale, avec 3 000 hommes, occupe Abomey, la capitale du Dahomey. Béhanzin est capturé trois ans plus tard, en janvier 1894 et déporté à la Martinique aux Antilles, puis à Blida en Algérie avec, tenez vous bien, ses trois femmes, son fils et ses deux filles. Il mourut en 1906. Comme on peut le constater, le mode opératoire de la France coloniale, néocoloniale et impérialiste, reste le même dans la traque des résistants à sa politique. L'occident, notamment les anciennes puissances coloniales dont la France, nostalgiques, ont créé la CPI pour maintenir cette vieille tradition pour traquer les dirigeants africains réfractaires, sous le fallacieux prétexte du non respect des droits humains.

Tout le monde le sait, pour un vrai développement de son pays, Laurent Gbagbo a choisi une autre voie, en dehors du système établi par l'ancienne puissance coloniale et la Mafia Internationale dite Communauté Internationale. Aujourd'hui, il est donc victime de ce choix, le seul valable pour que les pays africains puissent prendre réellement leur destin politique et économique en mains.

Sa présence à la CPI n'a donc aucun fondement juridique. Elle entre dans le cadre d'une vieille pratique coloniale et anachronique. La France veut maintenir, contre vents et marées, son hégémonie sur ses anciennes colonies en Afrique. Elle oublie même que les temps ont changé et que la lutte pour la dignité et la souveraineté de l'Afrique est irréversible. Tôt ou tard, la France perdra définitivement ses anciennes colonies. La présence de Laurent Gbagbo à la CPI est donc illégale et hautement politique. Tout le reste n'est que pure spéculation intellectuelle pour faire du dilatoire.

Pour que la Côte d'Ivoire retrouve la paix, il faut donc trouver une solution politique à la crise ivoirienne. La première étape de cette solution passe purement et simplement par la libération de Laurent Gbagbo, car son dossier est vide au plan strictement juridique. Depuis « sa capture » (dixit Kandia Camara, honorable Ministre de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire), jusqu'à sa déportation à la Haye, en passant par Korhogo, tout est du faux. Inutile de revenir sur la procédure de ratification par l'Assemblée Nationale ivoirienne, du traité de création de la CPI et son l'incompétence même à juger Laurent Gbagbo. Intéressons-nous tout simplement, en tant que néophyte du droit, à la sémantique même de la notion de coauteur indirect qui fonde l'accusation de la procureure contre Laurent Gbagbo.

#### **D- LA PRESENCE DE LAURENT GBAGBO A LA CPI N'A AUCUN FONDEMENT JURIDIQUE.**

La littérature française et anglaise, bien fournie dans le droit criminel, nous permet de comprendre les problèmes d'argumentations de la procureure de la CPI. La notion floue de coauteur indirect a été difficile à démontrer par l'accusation avec des preuves concrètes. Selon cette littérature, le coauteur est un individu qui participe à titre principal à la commission d'un crime. Celui qui n'y participe que de manière accessoire se rend coupable de complicité. Parmi les coauteurs il faut distinguer le coauteur matériel et le coauteur moral.

- Le coauteur matériel est une personne qui participe, aux côtés de l'auteur matériel, à la commission même de l'infraction. Tel est le cas de celle qui maîtrise une victime afin de faciliter l'action de celui qui la tue ou la viole.

- Le coauteur moral est la personne qui joue un rôle actif dans la planification et l'exécution d'une infraction. Dans le cas du braquage d'une banque ou d'un assassinat pour exemple, la personne qui s'occupe de la planification et du suivi de la réalisation des différentes phases et du minutage de l'opération est un coauteur moral.

Il faut noter que la jurisprudence de l'après Deuxième Guerre mondiale et le Statut de Rome indiquent clairement que le coauteur encourt la même peine que l'auteur matériel, il est solidairement responsable du crime. Retenez bien ce qui suit. Pour que sa responsabilité pénale soit engagée, il faut que le coauteur participe à l'acte criminel conjoint avec l'intention de le faire.

Comme on peut le constater, et sans entrer dans les méandres obscurs du droit criminel, la notion de coauteur et sa responsabilité pénale, sont déjà même difficiles à prouver et à définir avec la mention « l'intention de le faire ». Maintenant quand la procureure Bensouda ajoute au mot coauteur, le qualificatif indirect, les choses deviennent encore plus compliquées. Et justement, l'on comprend aisément pourquoi son argumentation et celle de son équipe, étaient floues et pénibles à suivre pendant des heures et des heures. Naturellement, la responsabilité de Laurent Gbagbo, désigné coauteur indirect, dans les crimes survenus en Côte d'Ivoire, pendant le coup d'Etat de Ouattara et de la France en 2011, est visiblement difficile à prouver. Les techniciens du droit disent que leur science a comme base de réflexion et de recherche, le bon sens et la logique. Jetons donc un regard sur ce que dit exactement la CPI : « Laurent Gbagbo aurait engagé sa responsabilité pénale individuelle, en tant que coauteur indirect, pour quatre chefs de crimes contre l'humanité : meurtres, viols et autres violences sexuelles, actes de persécution et autres actes inhumains, qui auraient été perpétrés dans le contexte des violences postélectorales survenues sur le territoire de la Côte d'Ivoire entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011 ». Cette accusation entraîne justement des remarques selon le bon sens et la logique :

Première remarque : La CPI parle de Coauteur indirect à propos de Laurent Gbagbo, alors question toute bête pour nous les observateurs néophytes dans le Temple de Thémis : Où sont les auteurs matériels et les coauteurs directs de ces crimes contre l'humanité, commis en Côte d'Ivoire ? C'est bien ridicule toute cette comédie politico-dramatique. Que le monde est injuste. A travers une parodie de justice, l'on s'amuse, avec la vie de tout un peuple qui souffre dans sa chair. La France qui a toujours cru que la Côte d'Ivoire lui appartient, a une grande responsabilité dans ce qui se passe à la CPI et en Côte d'Ivoire. Deuxième remarque : Il n'y a pas eu de crise postélectorale en Côte d'Ivoire. Il y a eu un coup d'Etat dans ce pays, trois mois après l'élection présidentielle que Laurent Gbagbo a gagnée. Ce coup d'Etat est la suite de celui de 2002 qui s'est transformé en rébellion avec l'aide de Jacques Chirac. L'élection de 2010 n'était en fait pour Sarközy de Nagy-Bosca-Nicolas, Paul, Stéphane, qu'un alibi pour justifier le coup d'Etat contre le régime Gbagbo.

Troisième remarque : La responsabilité pénale du président Laurent Gbagbo dont le pays a été agressé par l'armée française, ne peut être engagée, à partir du moment où, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ivoiriennes étaient en droit de défendre les populations et les institutions de la république. Et puis, la constitution ivoirienne qui est une copie de celle de la France, définit clairement le statut du président de la République et ses responsabilités pénale, civile et administrative.

Ainsi, « le président n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité » (art 67 et art 109 des constitutions française et ivoirienne). Cette irresponsabilité est absolue et permanente : elle est valable à la fois dans les domaines politique, pénal, civil et administratif, et aucune action ne peut être engagée contre le chef de l'État pour des actes accomplis en qualité de président, même après la fin de son mandat.

En France, cette irresponsabilité a cependant deux exceptions : « Le chef de l'État peut être poursuivi devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité, ou soumis à une procédure de destitution en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat » (art. 68 de la constitution française). A ce niveau la constitution ivoirienne est muette. Elle n'a aucune disposition qui fait le lien avec la CPI. L'article 111 de la constitution ivoirienne parle seulement de la Haute cours de justice qui ne peut que juger le Président de la République. Encore, faut-il que les 2/3 des députés donnent leur accord pour qu'il en soit ainsi.

Quatrième remarque : La notion de crime contre l'humanité du statut de Rome donc de la CPI, se réfère largement, à l'article 6 du statut du Tribunal de Nuremberg du 8 Août 1945, après la deuxième guerre mondiale. Selon cet article, il faut entendre par crime contre l'humanité, l'assassinat, l'extermination, le génocide, la réduction en esclavage, la déportation et autres actes inhumains commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre. En 2002, dans l'ouest et dans le centre de la Côte d'Ivoire, notamment à Bouaké, il y a eu des choses incroyables, du fait des rebelles de Ouattara et de Soro Guillaume (assassinats de gendarmes (127) et de civils, femmes éventrées et violées, génocide des Wè). Egalement en 2010, pendant le coup d'Etat, le 31 Mars, au cours de la descente des rebelles sur Abidjan, il y a eu beaucoup de massacre sur la base d'une épuration ethnique, il y a eu au moins 2000 morts. Devant la résidence de Laurent Gbagbo, des étudiants ont été bombardés par la Licorne. On ne saura jamais leur nombre. La France et la CPI restent muettes sur ces crimes commis par les rebelles de Ouattara, soutenant ainsi la thèse de la justice des vainqueurs.

## **E-LA CPI COMME LE TRIBUNAL DE NUREMBERG AVEC LE PRINCIPE « VAE VIVTIS »**

Le Tribunal de Nuremberg, la mère de la CPI, n'était justement compétent que pour juger les criminels « des pays européens de l'axe » c'est-à-dire, l'Allemagne et ses alliés qui ont perdu la guerre. Et pourtant, dans ces pays, il y a eu beaucoup de viols, des tueries massives et des bombardements de villes entières. A l'évidence, la CPI ferme les yeux sur les crimes commis par Ouattara et ses chefs rebelles.

Certainement que ses compétences souterraines, dictées par la France, la Grande Bretagne et les Etats Unis, s'arrêtent sur le camp de Laurent Gbagbo qui a perdu la guerre.

La France ne fait rien au hasard, elle se réfère toujours à son histoire. Toute proportion gardée, son silence actuel, sur tout ce qui se passe en Côte D'Ivoire, pourrait s'expliquer malheureusement par le principe « Vae victis ». C'est une vieille expression latine qui signifie « malheur aux vaincus ». Pour la petite histoire, elle a été prononcée pour la première fois par le chef gaulois Brennos, qui avait vaincu la ville de Rome, vers 390 avant Jésus-Christ.

Selon ce très vieux principe latin toujours en vigueur, dans les médiations, le vaincu est toujours à la merci du vainqueur, surtout pendant les négociations d'après guerre. Aujourd'hui, la justice des vainqueurs permet justement d'écarter tous les crimes commis par le camp de Ouattara. Là aussi, il faut dire que le monde a changé et qu'aujourd'hui, la société civile et les organisations luttant pour le respect des droits humains sont devenues plus fortes par conséquent écoutées.

Le principe « Vae victis », le « rattrapage ethnique », les tueries, les vols des terres et des plantations des ivoiriens, la torture et les emprisonnements extrajudiciaires des pro-Gbagbo, ne permettront jamais la réconciliation en Côte d'Ivoire. Dans tous les cas, le pays est très mal partie pour les années à venir, si Laurent Gbagbo est condamné. En ce moment, cette question suscite d'ailleurs beaucoup de commentaires. Dans cet ordre d'idées, de façon confuse et légère, le Professeur Jean Pierre Dozon, anthropologue français bien connu, écrit (compte tweeter du 3 Mars 2013) :

« Hypothèse, Gbagbo est libéré, il retourne donc au pays. Pour son camp, c'est une victoire totale et même un retour à la case départ. Car, beaucoup le considéreront comme le Président ! Le foutoir sera total, les conséquences pires que si Gbagbo est finalement condamné. Il sera considéré comme un héros, un vainqueur et un président ; le pays, lui, deviendra ingouvernable. Voilà pourquoi Gbagbo doit être condamné, voilà pourquoi certains de ses partisans devraient également être jugés et enfin, voilà pourquoi des membres du camp d'Alassane Ouattara ne doivent pas non plus être épargnés par la justice! Sans équité, on ne pourra jamais envisager la réconciliation. Faisons très attention, au-delà de la question des individus, c'est un pays très fragile qui a son destin en jeu! La Côte d'Ivoire est passée par douze années de crise. La sortie du tunnel est encore très loin. »

Ce que vous venez de lire vient de Jean Pierre Dozon, grand universitaire français. Pour lui, Laurent Gbagbo doit être condamné. La raison, s'il est libéré, il sera considéré comme un héros, un vainqueur et un président. Conséquence : la Côte d'Ivoire deviendra ingouvernable. Cette malheureuse sortie de notre grand anthropologue, spécialiste du pays d'Houphouët Boigny, on dira, peut être à ses heures perdues, parce qu'il ne connaît pas ce pays, montre bien que Laurent Gbagbo est en prison pour des raisons politiques. D'ailleurs, la CPI a toujours refusé sa liberté provisoire à cause de sa popularité en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde.

## **F-CONCLUSION**

Connaissant modestement le peuple ivoirien dans toutes ses composantes géographique, historique, sociologique, militaire et politique, la libération de Laurent Gbagbo lui fera beaucoup de bien. Les Ivoiriens ont envie de tourner la page des malentendus meurtrières et de la méfiance. Si Laurent Gbagbo est libéré tout le reste suivra et la mise en place d'un gouvernement de transition, en attendant 2015, pourrait booster la réconciliation qu'ils attendent depuis longtemps. Ouattara est aujourd'hui aux pieds du mûr. Il est au pouvoir. Un pouvoir qui, visiblement « brûle ses mains ». C'est une très bonne expérience pour lui. La finalité d'une longue lutte de plus de vingt ans où, tous les moyens ont été utilisés, ceci au détriment même du peuple ivoirien qu'il prétend aujourd'hui. Maintenant, il s'agit de faire la paix. La vraie paix qui consiste à pardonner en pensant à l'avenir de nos enfants, à travers eux, à celui de notre pays.

Si Laurent Gbagbo est condamné, il n'y aura jamais de paix en Côte d'Ivoire. C'est une triste réalité sociopolitique que la CPI et ses donneurs d'ordres, notamment la France, doivent prendre en compte dans leurs décisions finales. Dans la même optique, Ils doivent désormais arrêter le piétinement des institutions nationales qui affaiblit sans aucun doute la démocratie, fondation d'un Etat de droit. La France doit arrêter de remplacer au sommet et à la base, dans ses anciennes colonies, en général et particulier en Côte d'Ivoire, les propriétaires terriens, par une aristocratie sans racine nationale et des gestionnaires temporaires des richesses du sous-sol ivoirien et des grandes plantations café-cacao qui, de toutes les façons, ne pourront jamais s'affranchir des contraintes imposées par la loi de la propriété. Personne ne pourra exporter les riches terres cultivables ivoiriennes ailleurs. Mais, pour le moment, Il faut se rendre à l'évidence, la Côte d'Ivoire est comme une cocotte minute et la condamnation de Laurent Gbagbo, ne pourra qu'aggraver sa situation sociopolitique déjà tendue.

**BEN ZAHOUI DEGBOU**

**Géographe & Journaliste Spécialiste de Géopolitique et de  
Médiation Institutionnelle**

<http://www.abidjandirect.net/index2.php?page=poli&id=7896>

A force de tout voir on finit par tout supporter...A force de tout supporter on finit par tout tolérer...A force de tout tolérer on finit par tout accepter...

A force de tout accepter on finit par tout approuver.

Saint Augustin